

Exigences prudentielles de publication

Selon circulaire FINMA 2016/1 "Publication - banques"

Tableau KMI : Chiffres-clés essentiels réglementaires (en milliers de CHF)

T = 31.12.2021		a T	e T-1
Fonds propres pris en compte (CHF)			
1	Fonds propres de base durs (CET1)	84 145	73 881
2	Fonds propres de base (T1)	84 145	73 881
2a	Fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues		
3	Fonds propres totaux	85 185	74 669
3a	Fonds propres totaux, sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues		
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)			
4	RWA	476 069	487 000
4a	Exigences minimales de fonds propres (CHF)	38 086	38 960
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % der RWA)			
5	Ratio CET1 (%)	17,7%	15,2%
5a	Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)		
6	Ratio de fonds propres de base (%)	17,7%	15,2%
6a	Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)		
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	17,9%	15,3%
7a	Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)		
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)			
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5 % dès 2019) (%)	2.50%	2.50%
9	Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0%	0%
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0%	0%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2.50%	2.50%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	9,9%	7%

Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)

12a(1)	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	2.5%	2.5%
12b	Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	0%	0%
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7%	7%
12d	Ratio-cible en TI (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.5%	8.5%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.5%	10.5%

Ratio de levier Bâle III

13	Engagement global (CHF)	1 699 260	1 456 529
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	5%	5%
14a	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues		

Ratio de liquidités (LCR)

15	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	900 711	845 231
16	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	193 448	243 418
17	Ratio de liquidités, LCR (en %)	4.66	347.23%

Ratio de financement (NSFR) (2)

18	Refinancement disponible stable (en CHF)	1 104 626	1 057 932
19	Refinancement stable nécessaire (en CHF)	390 816	462 237
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	282%	229%

(1) Ces lignes ne devront être publiés qu'après l'entrée en vigueur de la réglementation relative au NSFR.

Tableau OVI : Aperçu des positions pondérées par le risque (en milliers de CHF)

Date de reporting : 31.12.2021		a	b	c	Déviation du RWA
		RWA (16)	RWA (17)	Fonds propres minimaux (18)	en %
		Période de référence	Période précédant	Période de référence	
1	Risque de crédit (19)	258 094	278 713	20 648	-7,40%
20	Risque de marché	87 024	98 275	6 962	-11,45%
24	Risque opérationnel	84 145	110 013	10 476	19,03%
27	Total (1 + 20 + 24)	476 036	487 000	38 086	-2,24%

Tableau LIQA : Gestion du risque de liquidité

Ratio de liquidité à court terme - LCR - exigences quantitatives

	déc.2020	mai.2021	sept.2021	déc.2021
Ratio LCR individuel	347%	531%	571%	466%
Ratio LCR Consolidé	348%	533%	575%	469%
Minimum LCR FINMA	100%	100%	100%	100%
Minimum LCR Banque	120%	120%	120%	120%

Tableau CR1 : Risques de crédit : qualité de crédit des actifs (en milliers de CHF)

		31.12.2021			
		a	b	c	d
		Valeurs comptables brutes des (1)		Corrections de valeur/ amortissements (2)	Valeurs nettes (a + b - c)
		Positions en défaut (3)	Positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)		411 611	11 512	400 098
2	Titres de dette		1 017 792		1 017 792
2	Expositions hors bilan		30 519		30 519
4	TOTAL Période de référence		1 459 921	11 512	1 448 409
	TOTAL Période précédente		1 564 547	12 781	1 551 766

**Tableau CR2 : Risque de crédit : changements dans les portefeuilles
de créances et de titres de dette en défaut**

Aucun changement significatif ayant affecté les expositions en défaut depuis la fin de la période précédente ainsi que tout changement significatif entre les positions en défaut et celles qui ne le sont pas.

Tableau CRB : Indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs

<i>Expositions nettes à l'étranger</i>			<u>31.12.2021</u>		<u>31.12.2020</u>	
<u>Notation interne des pays</u>	<u>Notation de Standard & Poor's</u>	<u>Montant</u>	<u>Part</u>	<u>Montant</u>	<u>Part</u>	
1 - Première qualité	AAA à AA-	1 207 171	90%	1 148 350	90%	
2- Bonne	A+ à A-	33 071	2%	36 892	3%	
3- Moyenne	BBB+ à BBB-	53 725	4%	50 710	3%	
4- Spéculative	BB+ à B-	37 687	3%	40 028	3%	
Total des Actifs		<u>1 331 655</u>	<u>99%</u>	<u>1 275 980</u>	<u>99%</u>	
Total 'Autres pays'/'Sans notation'		<u>7 173</u>	<u>1%</u>	<u>9 722</u>	<u>1%</u>	

Tableau CR3 : Aperçu des techniques d'atténuation du risque

	a	c		e&g
	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	+	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
	<hr/>	<hr/>		<hr/>
Créances (y c. les titres de dette)	1 313 809	91 954		
Opérations hors bilan	6 520	23 999		
TOTAL	1 320 329	115 952		
Dont en défaut				
Année précédente	1 071 500	126 639		

Aucun changement significatif survenu durant la période de référence.

Tableau CR5 : Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque

			2021	2020
Cm. 7.1	Risques de crédit	Approche IRB	17 088	19 192

Les banques qui déterminent dans une très large mesure les fonds propres minimaux requis en couverture des risques de crédit, au moyen d'une approche autre que l'approche standard, peuvent renoncer à la publication du tableau détaillé du tableau CR5, en tenant compte du Cm 14.2.

Tableau CCR3 Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions

Division après des positions du risque	Montant	Montant pondéré	Nécessaire/ Disponible
Risque Crédit			
Gouvernements Centraux	858 840	6 121	490
Banques	451 213	125 657	10 053
Institutions	44 821	661	53
Entreprises	139 955	54 496	4 360
Créances sur la clientèle de détail	106 247	21 091	1 687
Titres de participation	612	918	73
Autres expositions	14 511	4 026	322
Collectifs de capitaux			
Total Risque Crédit	1 616 199	212 970	17 038

Tableau CCR5 : Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie (en milliers de CHF)

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisés dans le SFTs	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées (1)	Non ségréguées	Ségréguées (1)	Non ségréguées		
Liquidités en CHF		31				
Liquidités en monnaies étrangères		1 160				
Créances sur la Confédération						
Créances sur les autres Etats		0				
Créances sur des agences gouvernementales						
Obligations d'entreprises		9				
Titres de participation		786				
Autres sûretés		23				
TOTAL		2 010				
Année précédente						

(1) « Ségrégué » désigne les sûretés détenues de façon à ne pas tomber dans la masse en faillite (bankruptcy-remote). Pour les détails voir § 200 à 203 des « Capital requirements for bank exposures to central counterparties » d'avril 2014.

Tableau IRRBBA : Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour

a	<p>Description de la façon dont la banque définit l'IRRBB afin de mesurer et gérer le risque.</p>	<p>La mesure du risque de taux est effectuée avec le logiciel ReportGenerator de BearingPoint et Focus ALM de New Access, utilisé par une grande majorité d'établissements bancaires en Suisse. La banque calcul son exposition sur les fonds propres et les bénéfices en raison des fluctuations des taux d'intérêts.</p>
b	<p>Description des stratégies supérieures de la banque afin de gérer et atténuer l'IRRBB. Exemples : surveillance de l'EVE et du NII en relation avec les limites fixées, pratiques de couverture, conduite de tests de stress, évaluation des résultats, rôle de la révision indépendante (dans la mesure où cela ne ressort pas d'une autre description centrale des risques), rôle et pratique de l'ALCO, pratiques de la banque afin d'assurer une validation adéquate du modèle ainsi que des adaptations en temps opportun en cas de conditions de marché changeantes.</p>	<p>La banque identifie, mesure et surveille son risque de taux. Elle établit un rapport interne sur base trimestrielle, fixe des limites et évalue les résultats.</p>
c	<p>Périodicité du calcul des valeurs estimatives de l'IRRBB de la banque et description des agrégats spécifiques utilisés par la banque afin d'évaluer sa sensibilité à l'IRRBB.</p>	<p>Calculs effectués sur base trimestrielle. La banque utilise les données effectives.</p>
d	<p>Description des scénarios de chocs de taux et de stress utilisés par la banque afin d'évaluer les modifications des valeurs économiques et des revenus.</p>	<p>Déplacement parallèle vers le haut Déplacement parallèle vers le bas Scénario standard (iii) «pentification de la courbe» Scénario standard (iii) «aplatissement de la courbe» Standard (v) «hausse des taux courts» Standard (vi) «baisse des taux courts»</p>

e	<p>Lorsque les hypothèses de modélisation de la banque utilisés dans le système de mesure interne du risque de taux (soit la mesure EVE, générée par la banque pour un but autre que la publication, par ex. afin d'évaluer la résistance au risque) diffèrent sensiblement des hypothèses de modélisation prévues pour la publication dans le tableau IRRBBI (cf. description sur le tableau IRRBBI), la banque doit décrire ces hypothèses et indiquer quel est leur résultat ainsi que le bien-fondé de telles hypothèses (par ex. données historiques, analyses publiées, évaluations du management et analyses).</p>	<p>Les hypothèses de modélisation de la banque utilisées sont celles prévues pour la publication dans le tableau IRRBBI</p>
---	---	---

f	<p>Description générale de la façon dont la banque couvre l'IRRBB ainsi que du traitement comptable y relatif.</p>	<p>Utilisation de données effectives et conformes aux prescriptions comptables.</p>
---	--	---

g	<p>Description générale des hypothèses-clés et des paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer ΔEVE et ΔNII dans le tableau IRRBBI et en prenant en compte les positions et devises selon le tableau IRRBBAI, selon la répartition suivante :</p>
---	---

1	Modification de la valeur actuelle des fonds propres (ΔEVE)	Détermination des flux de paiement : prise en compte des marges de taux et des autres composantes	Pas de prise en compte des marges de taux et autres composantes
2		Procédure de mapping : description des procédures de mapping des paiements mises en œuvre	Mapping des paiements en fonction des dates de remboursement du principal, révision du taux d'intérêt, versements d'intérêts.
3		Taux d'escompte I : description des taux d'escompte (spécifiques aux produits) ou hypothèses d'interpolation	Interpolation des taux du marché
4	Modification des revenus attendus (ΔNI)	Description de l'approche et des hypothèses centrales du modèle de détermination des modifications des revenus futurs	Le delta NII est calculé avec l'hypothèse d'un bilan constant.
5	Positions variables	Description de l'approche, y c. les hypothèses et paramètres centraux servant à déterminer la date de redéfinition des taux et les flux de fonds des positions variables	Utilisation des clés de répliquions
6	Positions comportant des options de remboursement	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de remboursement anticipées liées à des comportements	Pas de prise en compte des options de remboursement
7	Placements à terme	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des retraits anticipés liés à des comportements	Pas de prise en compte des options de remboursement
8	Options de taux automatiques	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de taux automatiques, non liées à des comportements	NON APPLICABLE
9	Positions en dérivés	Description du but, des hypothèses et procédures des dérivés de taux linéaires et non-linéaires	Pas de positions sur dérivés de taux
10	Autres hypothèses	Description des autres hypothèses et procédures ayant un impact sur le calcul des valeurs des tableaux IRRBBAI et IRRBBI, à l'instar de l'agrégation en matière de devises et des hypothèses de corrélation au niveau des taux	NON APPLICABLE

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux [QC / fixe]

(in l'000 CHF)	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non pré-déterminées) de la date de redéfinition des taux
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	
Date de redéfinition du taux définie						
Créances sur les banques	41 842	0	41 842	0,08		
Créances sur la clientèle	78 105	1 231	76 874	0,27	0,71	
Hypothèques du marché monétaire						
Hypothèques à taux fixes						
Immobilisations financières						
Autres créances						
Créances découlant de dérivés de taux						
Engagements envers les banques						
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 703		2 703		0,29	
Obligations de caisse						
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage						
Autres engagements						
Engagements résultant de dérivés de taux						
Date de redéfinition du taux non définie						
Créances sur les banques	203 481	13 782	189 699	0,08	0,08	
Créances sur la clientèle	49 621	2 819	46 802	0,22	0,22	
Créances hypothécaires à taux variables						
Autres créances à vue						
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	1 525 283	94 976	1 430 308	0,08	0,08	
Autres engagements à vue	209	0	209	1,04	1,04	
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)						

Total

Tableau IRRBB1 : Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur

Période	EVE (fluctuation de la valeur économique)		NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	T	T-1	T	T-1
Hausse parallèle	1 866	1 992	-21 965	-23 169
Baisse parallèle	-1 866	-1 994	21 566	22 753
Choc dit steepener (1)	-1 647	-1 751		
Choc dit flattener (2)	2 025	2 159		
Hausse des taux à court terme	2 534	2 708		
Baisse des taux à court terme	-2 537	-2 712		
Maximum	2 537	2 712	21 965	23 169
Période	T		T-1	
Fonds propres de base (Tier 1)	84 145		73 881	

Commentaire sur l'importance des valeurs exposées. La matérialité des valeurs publiées ainsi que tous les changements significatifs survenus depuis la précédente période sous revue doivent être explicités.

- (1) Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.
- (2) Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

Tableau ORA : Risques opérationnels indications générales

			2021	2020
Cm. 7.1	Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	10 476	8 915

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de conformité porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients.

Le Conseil d'administration vérifie chaque année la politique de gestion des risques opérationnels. Pour ce qui est des processus, de la sécurité de l'information, des systèmes de contrôle et de la formation, des mesures sont prises pour atténuer la survenance d'un dommage. Le plan de continuité des activités contribue également à assurer la sécurité opérationnelle en cas de catastrophes tant internes qu'externes.